



KNOWLEDGE PLATFORM ON INCLUSIVE DEVELOPMENT POLICIES

Appel à études de cas par pays :

Des emplois verts pour les jeunes dans la transition vers des systèmes alimentaires justes en Afrique

Les systèmes alimentaires mondiaux font face à d'immenses challenges. La crise climatique, la pandémie de Covid-19 et l'instabilité politique au niveau mondial sont trois facteurs contribuant à aggraver les phénomènes de famine et de malnutrition dans le monde. La plupart des personnes travaillant dans l'agriculture vivent dans la pauvreté, ne bénéficient que d'un faible niveau de sécurité de l'emploi, n'ont pas de protection sociale et travaillent souvent dans des conditions pouvant être qualifiées de dangereuses. Les systèmes alimentaires en Afrique sont profondément vulnérables face aux impacts induits par le changement climatique, qui fait peser de lourdes menaces sur les conditions mêmes d'existence des exploitations agricoles sur tout le continent africain. Les systèmes alimentaires sont par ailleurs responsables d'environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre et de la perte de biodiversité, un chiffre qui devrait augmenter encore davantage dans les années à venir. Ces éléments soulignent la nécessité et l'urgence de passer à des systèmes alimentaires qui soient à la fois plus résilients, plus équitables et plus durables du point de vue environnemental. Le nombre de personnes dont les moyens de subsistance reposent sur ces systèmes alimentaires est tel, que ces changements nécessaires doivent absolument être envisagés avec le plus grand soin afin de faire en sorte que cette transition soit mise en œuvre de manière équitable et inclusive.

Dans ce contexte, la notion de « transition vers des systèmes alimentaires justes » bénéficie peu à peu d'une plus grande adhésion au sein des politiques et programmes de développement en tant qu'instrument permettant d'aborder de manière efficace ces challenges multiples. Il n'existe toutefois pas encore de consensus sur les groupes de personnes à qui cette « justice » devrait bénéficier et de quelle manière elle devrait être mise en œuvre. Les politiques gouvernementales mises en place jusqu'ici n'apportent que peu d'indications sur le type d'impacts qu'une transition juste devrait générer, ni même sur ce qui constitue en fait une transition pouvant être qualifiée de « juste » par l'ensemble des groupes concernés, en particulier les communautés vulnérables. Cela implique donc la claire nécessité d'une approche plus holistique de la transformation des systèmes alimentaires, qui prenne pleinement en compte les diverses implications d'une transition vers une agriculture à faible émission de carbone, en particulier pour les jeunes et les femmes. Ces deux groupes, déjà largement confrontés aux inégalités, supporteront en effet une bonne part des impacts du changement climatique, mais sont aussi les moteurs d'une transition des systèmes alimentaires. Une approche qui ouvre la voie vers une transition juste et permette un renforcement de la résilience dans les systèmes alimentaires d'une manière socialement équitable et crée des opportunités d'emploi, plus que souhaitables, sous forme d'emplois verts pour les jeunes en Afrique.

Contexte

Cet appel à études de cas entre dans le cadre plus large de la mission d'INCLUDE visant à promouvoir l'élaboration, basée sur des données probantes, de politiques de développement

inclusif en Afrique. Il correspond également à nos ambitions en termes de programmes sur la facilitation en Afrique de transitions justes, à la fois inclusives et centrées sur les jeunes, ambitions détaillées dans notre [Note conceptuelle](#).¹ INCLUDE souhaite apporter une contribution à un agenda de développement qui intègre de manière plus large les dimensions de bien-être, de justice et d'équité en réponse aux injustices sociales, économiques et environnementales, en soulignant et en favorisant une prise de conscience des multiples formes d'inégalités et d'exclusion entravant la mise en place d'un développement équitable.

Dans un contexte où le discours sur les nouvelles opportunités offertes par la transformation des systèmes alimentaires, par l'économie verte et par les innovations technologiques est dominé par les voix des acteurs à qui le statu quo actuel profite, il convient de procéder tout d'abord à une analyse critique des processus d'adaptation économique, sociale et environnementale tels qu'ils sont actuellement proposés. En adoptant un centrage sur la justice, à la fois en termes d'impact escompté et de processus, ce cadre de recherche souhaite mettre en évidence des voies permettant de créer des opportunités équitables, de renforcer la voix et la représentation des jeunes, et de faire en sorte que la transition des systèmes alimentaires soit non seulement durable du point de vue environnemental, mais aussi socialement juste.

Objectif et thèmes clés

L'objectif premier de cet appel à propositions est de faciliter des projets de recherche sous forme d'études de cas qui contribuent à une meilleure compréhension, contextualisée, des moteurs et des freins en matière de transition vers des systèmes alimentaires justes en Afrique, notamment en termes d'économie politique et d'emploi des jeunes.

Principale question de recherche :

Quels sont les **principaux moteurs et freins (notamment systémiques)** en termes d'emplois pour les jeunes dans la transition vers des systèmes alimentaires justes ?

Sous-thèmes :

1. De quelle manière une transition vers des systèmes alimentaires justes peut-elle contribuer au renforcement des emplois verts pour les jeunes en Afrique ?
 - a. Quelles sont les différentes approches envisageables pour transformer les systèmes alimentaires et de quelle manière peuvent-elles générer des emplois verts et avoir un impact sur les emplois actuellement existants dans les chaînes de valeur agroalimentaires ?
 - b. Quels sont les différents types d'emplois verts créés dans les chaînes de valeur agroalimentaires sous l'effet de la transformation d'un système alimentaire ?
 - c. Quels sont les obstacles rencontrés par les jeunes pour accéder aux emplois verts ?

¹ Si vous souhaitez une traduction en français de ce document ou de tout autre document INCLUDE, veuillez contacter l'équipe INCLUDE avant le 9 décembre !

- d. Quels sont les exemples existants de stratégies visant à atténuer les externalités négatives, telles que les pertes d'emplois dans le processus de transition ?
2. De quelle manière les **cadres institutionnels et réglementaires**, nationaux et internationaux, génèrent-ils des opportunités pour les jeunes dans la transformation des systèmes alimentaires ?
 - a. Quelles sont les opportunités et freins au sein de cadres nationaux de politiques en termes de facilitation d'une transition vers des systèmes alimentaires justes qui ouvre des opportunités économiques pour les jeunes ?
 - b. De quelle manière les cadres internationaux de politiques, tels que le Pacte vert pour l'Europe, les accords commerciaux, tels que la ZLECAf, et les réglementations environnementales impactent-ils les chaînes de valeur mondiales, en particulier en termes d'accès des micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) africaines aux marchés régionaux et internationaux ?
 3. De quelle manière les différentes **dimensions de justice** sont-elles reprises dans les efforts nationaux visant à transformer le système alimentaire ?
 - a. Quelles stratégies peut-on envisager pour combler la fracture urbaine-rurale, afin de faire en sorte que les effets positifs soient répartis de manière équitable entre les différents segments de la société ?
 - b. Quelles stratégies peuvent permettre de créer des conditions de concurrence équitables pour les MPME face à la domination des industries agricoles et des grandes exploitations intégrées ?
 - c. De quelle manière les jeunes dans toute leur diversité peuvent-ils être associés de manière constructive et significative aux discussions sur les politiques et aux processus de prise de décision dans la transformation des systèmes alimentaires ?
 - d. De quelle manière les efforts et les rôles des différents acteurs dans le développement des chaînes de valeur peuvent-ils être coordonnés de façon à soutenir et renforcer l'autonomie et l'indépendance des MPME et des sociétés coopératives locales ?
 4. De quelle manière les stratégies de transition des systèmes alimentaires en Afrique peuvent-elles mettre à profit la **prolifération des technologies numériques**, afin d'accélérer les opportunités économiques et de garantir les moyens de subsistance des jeunes ?
 - a. De quelle manière la fracture numérique (compétences et littératie) impacte-t-elle la participation inclusive à l'économie verte en Afrique, en particulier pour les groupes marginalisés et les communautés rurales ?
 5. De quelle manière les **inégalités de genre** impactent-elles l'accès aux opportunités offertes par l'agriculture verte ?
 - a. Quels obstacles les jeunes femmes rencontrent-elles en termes d'accès aux emplois verts dans les chaînes de valeur agroalimentaires ?
 - b. Quelles sont les stratégies envisageables pour promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des jeunes femmes dans le processus de transition vers un système alimentaire juste ?

Approche en termes de recherche

Le principal objectif de ces études de cas est de contribuer à une meilleure compréhension, à la fois globale et contextualisée, de la création d'emplois pour les jeunes dans le cadre des transitions dans le secteur agricole, compte tenu des dynamiques sociales et politiques au niveau international, national et local. À cette fin, ce programme de recherche propose d'envisager le thème de la transition vers des systèmes alimentaires justes sous trois angles différents :

- 1. Du point de vue du développement inclusif** : c'est-à-dire prendre en compte les inégalités existantes à la fois en termes d'impacts escomptés et de processus de transition, en apportant une attention particulière aux questions d'ordre intergénérationnel et d'égalité de genre.
- 2. Du point de vue de l'économie politique** : en examinant les dynamiques de pouvoir et plus particulièrement, les asymétries de pouvoir dans le système alimentaire et la relation entre les impacts sociaux, économiques et politiques.
- 3. Du point de vue des systèmes alimentaires** : c'est-à-dire prendre en compte la complexe constellation d'acteurs et de processus impliqués dans la production, la transformation, la distribution, la préparation et la consommation des aliments, ainsi que les résultats de ces activités, y compris les impacts socioéconomiques et environnementaux.

En outre, compte tenu de la nature multidimensionnelle de la justice dans les transitions des systèmes alimentaires, l'étude de cas reposera sur le cadre analytique présenté dans le [document de base d'INCLUDE](#). Il décrit quatre dimensions de justice : 1) distributive, 2) procédurale, 3) de reconnaissance, 4) restaurative. Les équipes de recherche sont invitées à utiliser ce cadre dans leur analyse et étude de cas. Des informations additionnelles seront partagées lors de la session commune initiale.

Un aspect central dans ce programme de recherche est l'implication active et significative des jeunes dans le processus même de recherche. Compte tenu du rôle des jeunes en tant qu'acteurs clés de la transition vers des systèmes alimentaires justes, il est impératif que leurs perspectives, leurs besoins et leurs aspirations fassent partie intégrante du projet de recherche, de la collecte des données et de l'analyse. Une participation significative des jeunes permet non seulement d'enrichir les conclusions d'un projet de recherche, mais fait aussi en sorte que les solutions proposées soient pertinentes et applicables pour les personnes les plus touchées par les transitions en question. Par participation significative, nous entendons une approche qui ne s'arrête pas à une simple consultation des jeunes en tant que participants à la recherche, mais inclue également une implication des jeunes dans l'élaboration de la proposition de recherche, ainsi que dans le processus de recherche.

Il est également essentiel que cette approche de recherche soit particulièrement sensible à la dimension de genre, afin de bien identifier les obstacles et les opportunités spécifiques que rencontrent les jeunes femmes dans les chaînes de valeur agroalimentaires. La recherche doit examiner de manière critique les inégalités de genre et chercher à promouvoir

l'égalité de genre, en faisant en sorte que les voies vers des emplois verts soient accessibles à tous et présentent des avantages pour tous, indépendamment du genre. En adoptant ces

approches, le projet de recherche contribuera à des transitions vers des systèmes alimentaires en Afrique à la fois plus inclusifs, plus équitables et plus durables.

Format des études de cas par pays

Les études de cas par pays ne doivent pas excéder 40 pages, y compris les références (dans le style APA, 6^e édition). La police de caractère utilisée doit être Calibri, taille 11, à interligne de 1,15 et marges standards. Ces études doivent comprendre une analyse correspondant aux différentes dimensions de justice (selon un modèle qui sera fourni par INCLUDE, voir également le document de base INCLUDE *Research Programme - Green jobs for youth in a Just Food Systems Transition in Africa*)² et doivent être accompagnées d'un résumé de deux pages reprenant les points clés, ainsi que les principales recommandations en termes de politiques et d'orientations futures de recherche. Ces études doivent être rédigées selon une méthodologie de recherche par études de cas, et à ce titre inclure notamment une revue de littérature, un travail sur documents (basé sur des documents et rapports de politiques, des articles et infos issus des médias, etc.), des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupes de discussion et/ou des enquêtes auprès d'acteurs clés de la facilitation des transitions vers des systèmes alimentaires justes. Il s'agit notamment de jeunes hommes et de jeunes femmes, d'associations du secteur privé, d'unions de coopératives et de représentants du gouvernement. À terme, et après une révision du texte, les différentes études de cas par pays seront utilisées pour préparer une synthèse générale. Il est par conséquent essentiel que les questions clés mentionnées plus haut forment la base et la trame de toute proposition.

Montant du financement et durée

Le budget disponible par étude de cas est de 25 000 à 30 000 euros (TVA comprise), en fonction de la portée de l'étude. Le processus de rédaction ne doit pas excéder six mois, y compris toutes les activités de vérification et de production du document final.

Format pour les propositions

Les propositions³ d'études de cas, soumises dans le cadre du présent appel, doivent contenir un résumé suffisamment détaillé ainsi qu'un plan préliminaire de l'étude envisagée sur l'un des thèmes retenus ici. Ce résumé doit clairement montrer une bonne connaissance du sujet et la direction que les auteurs envisagent de prendre. Les auteurs peuvent soumettre (et le cas échéant effectuer) plusieurs propositions d'études de cas par pays. Les propositions doivent contenir les informations suivantes :

- Nom et affiliation de l'auteur (ou des auteurs)
- Une brève description de l'étude (maximum 250 mots)
- Une brève note sur l'approche envisagée en termes de méthodologie
- Une liste préliminaire des sources que l'on envisage d'utiliser ⁴

² Si vous souhaitez une traduction de ce document ou de tout autre document INCLUDE, veuillez contacter l'équipe INCLUDE avant le 9 décembre !

³ La priorité sera donnée aux auteurs africains et aux institutions africaines (ayant une présence locale).

⁴ Ces sources peuvent être nationales ou internationales.

- Les auteurs sont invités à proposer des questions additionnelles ou à affiner certaines des questions formulées ici (en restant dans le cadre du présent appel à études de cas), par exemple par le biais de questions spécifiques au contexte.
- Les annexes suivantes :
 - Budget ;
 - Un court CV de deux pages, ainsi que la liste des principales publications de l'auteur (ou des auteurs) ;
 - Une déclaration sur l'honneur du candidat dans laquelle il ou elle approuve et s'engage à respecter le règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE, renforçant la protection des données personnelles pour tous les individus au sein de l'UE (voir www.eugdpr.org). Aux Pays-Bas, ce règlement européen porte le nom de « *Algemene Verordening Gegevensbescherming* » (AVG).

Processus de soumission des propositions et de sélection

Les propositions doivent être rédigées en anglais ou en français et envoyées par courriel à Joscha Betke (joscha@includeplatform.net) **au plus tard le 6 janvier 2025 à 09 heures CET**. Les propositions reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Pour toute question au sujet de cet appel à propositions ou de votre soumission de projet, veuillez nous contacter à joscha@includeplatform.net en anglais ou français, avant le 9 décembre 2024 à 09 heures CET.

Les critères d'évaluation des propositions portent notamment sur :

- Un centrage clair du projet de recherche, notamment l'attention portée au développement inclusif et aux dynamiques d'économie politique ;
- Une approche méthodologique claire correspondant à l'approche par études de cas ;
- Des aspects liés à l'âge et au genre ;
- La pertinence en termes de politiques sur les systèmes alimentaires ;
- Qualifications et expérience, dans le domaine donné, de l'auteur (ou des auteurs).

Les candidats retenus seront informés par le Secrétariat INCLUDE et invités à participer à une session initiale dont l'objectif est de présenter le cadre analytique et de répondre aux questions des participants. Ensuite, les candidats retenus sont invités à soumettre dans un délai de six mois le document de synthèse correspondant aux grandes lignes exposées dans ladite proposition.

Calendrier du présent appel

Date de lancement du présent appel	14 novembre 2024
Date limite de soumission des questions	9 décembre 2024
Date limite de soumission des propositions	6 janvier 2025
Notification de la sélection des propositions	3 février 2025
Date de début du projet de recherche	10 février 2025

Toutes les études de cas par pays de cette série seront publiées sous licence internationale Creative Commons Attribution (CC BY), version 4.0. Afin de renforcer la diffusion des résultats de recherche, les auteurs apporteront leur aide à INCLUDE en partageant leurs conclusions sur le site Internet d'INCLUDE, sur les réseaux sociaux et lors d'événements tels qu'un webinaire.

Autorisation d'utilisation et de publication des informations

En soumettant une demande dans le cadre du présent appel à études de cas, le candidat déclare donner son accord à la transmission des documents soumis par le candidat, à tous les membres du comité de sélection, qu'ils soient au sein d'INCLUDE ou ailleurs. Le candidat

donne également son accord à la publication du nom du candidat/chercheur principal dans toute annonce au sujet des propositions sélectionnées ou d'autres activités soutenues par INCLUDE. Le candidat donne aussi son accord à la publication de son étude de cas par pays sur le site Internet d'INCLUDE. Après publication sur le site Internet d'INCLUDE, les auteurs sont autorisés à publier leur étude de cas par pays sur d'autres supports ou par d'autres voies, à condition qu'ils mentionnent explicitement que cette étude de cas a été financée par INCLUDE et publiée en premier lieu sur le site Internet d'INCLUDE.

Contact

Pour toute question spécifique au sujet du présent appel à propositions, veuillez contacter :

Joscha Betke

Gestionnaire des connaissances, INCLUDE

joscha@includeplatform.net